



Conservatoire Historique de l'Aéronavale à Nîmes

RETOUR AU BERCAIL du Bréguet 1050 « Alizé » n° 48

Par Pierre Lipinski

Octobre 1961, la Base Aéronavale de Nîmes Garons, récemment créée accueille sa première unité opérationnelle, la Flottille 6F. Elle est équipée du Bréguet BR 1050 « Alizé », avion de lutte anti-sous-marine et de surveillance, appelé à opérer à partir des porte-avions. Cet appareil emblématique des unités de l'aéronavale qui ont été stationnées sur cette BAN nîmoise a été utilisé sans discontinuer jusqu'en 2000, date à laquelle il a été retiré du service. Alternant des périodes d'embarquement sur les porte-avions Arromanches, Clémenceau et Foch au cours desquelles il a participé à toutes les missions et manœuvres d'entraînement dans le cadre de l'Escadre de l'Atlantique et de la Méditerranée, et des périodes de stationnement à Nîmes au cours desquelles il a exécuté des missions de surveillances de la zone côtière et des missions de service public dans le cadre notamment de la lutte anti pollution et du secours aux plaisanciers et aux professionnels de la mer.

La Base Aéronavale de Nîmes-Garons a fermé définitivement ses portes le 1^{er} juillet 2011, date à partir de laquelle lui a succédé la Base de Défense de Nîmes-Orange-Laudun avec le stationnement du 503^{ème} Régiment du Train, unité qui s'est illustrée récemment lors d'une campagne en Afghanistan.

Le Conservatoire Historique de l'Aéronavale à Nîmes (CHAN) a cherché les moyens de conserver sur le site de l'ancienne BAN, le souvenir de 50 ans de vocation opérationnelle aéronautique en conservant le maintien en situation d'exposition statique des avions qui ont marqué cette période. Pour de multiples raisons, le C47 Dakota SN 87 a été démonté et transféré vers la BAN de Lorient Lann-Bihoué et le BR 1050 Alizé SN 5 vers le Musée des Ailes Anciennes de Toulouse. Les Chefs de Corps de la Base de Défense et du 503^{ème} Régiment du Train ont parfaitement compris la volonté des anciens de la BAN de conserver la mémoire du passage de l'Aéronavale sur ce site et le souvenir des équipages disparus en service aérien commandé, dans une discrétion raisonnable, sans perturber les activités des nouvelles unités stationnées et sans contrarier la légitime nécessité pour l'Armée de Terre de matérialiser sa prise de possession des lieux.

Avec l'accord de la Marine Nationale, le Bréguet Atlantic n°31 a pu conserver sa place dans une enclave mise conventionnellement à sa disposition par l'Armée de Terre, sous la sauvegarde du CHAN, chargé de garantir le bon état de présentation de l'avion et du terrain.

Le CHAN qui avait vu partir avec regret le Bréguet « Alizé » n°5 vers Toulouse, s'est mis en conditions de rechercher un autre Alizé, disponible et potentiellement récupérable.

Préalablement, des négociations ont été entreprises avec les autorités de la BDD et du 503^{ème} RT pour évaluer la faisabilité de recueillir un éventuel Alizé.

Fidèle à une tradition constante du souvenir, l'Armée de Terre a été sensible aux arguments exposés par les anciens marins, au nom de leur appartenance commune à la grande famille de la Défense Nationale, et en mémoire de rencontres interarmes sur tous les théâtres d'opérations auxquelles les Forces Armées Françaises se sont illustrées, et elle a donné son accord pour accueillir un Alizé qui pourrait se trouver être disponible.



L'Alizé 48 à Hyères sur son parking le 23 août 2013 tel que le CHAN l'a trouvé

C'est ainsi que le **29 août 2013**, s'est présenté à la porte de la base de Défense, fièrement installé sur une remorque porte chars, le Breguet BR 1050 « Alizé » n°48 dont les ailes avaient été démontées, en provenance de la Base Aéronavale d'Hyères où il attendait une destruction tristement programmée.



Les honneurs rendus par le 503^{ème} RT au passage de la porte Nord

En 48 heures, une équipe du CHAN assistée des moyens techniques mis à sa disposition par la Base de défense de Toulon et par la BAN Hyères, avait démonté cet appareil et l'avait installé sur son plateau, pour son transport vers Nîmes.



BAN Hyères - Installation sur bâti pour démontage



Levage pour installation sur porte-chars



Le 48 prend place sur 2 remorques pour le transport vers Nîmes

A l'arrivé à Nîmes, c'est grâce aux moyens logistiques du 503^{ème} RT, avec l'assistance de son personnel et celui de la BDD, que l'équipe du CHAN a participé à l'installation de l'avion, toujours ailes démontées, à l'emplacement qui lui a été alloué avec compréhension par les autorités de l'Armée de Terre.

C'est en face de la chapelle et le nez directement et symboliquement tourné vers la stèle où ont apposées les plaques qui comportent, gravés, les noms des marins appartenant à des unités stationnées à Nîmes-Garons et morts en service aériens commandés, que l'Alizé attend les équipes de remontage.



Dépose du 48 par la grue du 503RT

Il faudra encore quelques journées de travail et à nouveau l'assistance des moyens et des hommes de l'Armée de Terre pour que l'avion retrouve son intégralité, roues posées au sol, ailes remontées, repliées comme il se doit pour un appareil embarqué, et croise d'appontage à poste.



Puis, les équipes du CHAN se mettront à la tâche pour rendre à cet avion l'éclat qu'il mérite après avoir passé de longues années à l'abandon.

Le CHAN remercie tous ceux qui se sont réunis pour que ce projet prenne corps et aboutisse à un objectif unique, que l'Armée de Terre a parfaitement compris, conserver la mémoire du passage en ces lieux de la Marine Nationale, de l'Aéronavale, des unités et des hommes qui ont servi la nation dans le respect de la devise « Honneur, Patrie, Valeur, Discipline », avant de laisser la place à des frères d'armes pour d'autres missions au service de la France.